

NATIONS UNIES ASSEMBLEE GENERALE



Distr.
GENERALE

A/C.5/35/56 14 novembre 1980 FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-cinquième session CINQUIEME COMMISSION Points 91 et 14 de l'ordre du jour

BUDGET-PROGRAMIE DE L'EXERCICE BIENNAL 1980-1981

RAPPORT DE L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ENERGIE ATOMIQUE

Incidences administratives et financières du projet de résolution publié sous la cote A/35/L.11

Etat présenté par le Secrétaire général conformément à l'article 153 du règlement intérieur de l'Assemblée générale

- 1. Aux termes des dispositions du projet de résolution publié sous la cote A/35/L.11, l'Assemblée générale déciderait de convoquer, dans le courant du premier semestre de 1983, une Conférence des Nations Unies pour la promotion de la coopération internationale dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire. En prévision de la Conférence, il serait créé un Comité préparatoire 1/, qui tiendrait une session d'organisation au cours du second semestre de 1981 et soumettrait à l'Assemblée générale, à sa trente-sixième session, un rapport intérimaire contenant des recommandations au sujet de plusieurs questions d'organisation mentionnées au paragraphe 3 du dispositif du projet de résolution.
- 2. Au cas où l'Assemblée générale approuverait le projet de résolution publié sous la cote A/35/L.ll, le Secrétaire général adresserait, en application des paragraphes 5 et 6 du dispositif du projet de résolution, une note verbale aux Etats Membres, pour les inviter à lui communiquer leurs vues sur les questions visées au paragraphe 5 du dispositif et ainsi qu'il lui est demandé au paragraphe 6 du dispositif, il soumettrait au Comité préparatoire, à sa session d'organisation, toutes les communications reçues des Etats Membres sur les questions relatives à la Conférence.
- 3. Le Secrétariat s'efforcera de pourvoir aux dépenses correspondant aux tâches indiquées ci-dessus à l'aide des ressources existantes.

l/ A cet égard, le Secrétaire général tient à appeler l'attention de l'Assemblée générale sur sa résolution 35/5 du 21 octobre 1980 relative aux organes subsidiaires de l'Assemblée générale.

4. S'agissant des services des séances, le coût total de la session d'organisation du Comité préparatoire est estimé, sur la base de l'expérience acquise lors de conférences antérieures et en se fondant sur l'hypothèse que la session de l'organe préparatoire aura lieu à New York et qu'elle durera une semaine (du 3 au 7 août 1981), à 140 000 dollars, ainsi qu'il ressort du tableau ci-dessous :

I.	Documentation avant la session	Nombre de jours de travail	Taux journalier (dollars)	Total (dollars)	Total général (dollars)
	(50 pages, anglais, chinois espagnol, français et russe)				
	Traduction Révision Dactylographie Reproduction	68 23 77	251 264 135	17 068 6 072 10 395	
	(305 000 pages tirées)		.009	2 745	
	Distribution (6 100 documents)		.045	275	36 555
II.	Services de séances a) Interprétation (anglais, chinois, espagnol, français et russe) b) Personnel d'appui préposé à la salle	112	302	33 824	
	de conférence	14	33	462	
	- commis aux documents	7	33	231	34 517
III.	Documentation pendant la session (50 pages, anglais, chinois, espagnol, français et russe)				
	Traduction	68		17 068	
	Révision Dactylographie Reproduction	23 77	264 135	6 072 10 395	
	(255 000 pages tirées)		.009	2 295	
	Distribution (5 100 documents)		.045	230	36 05 0

		Nombre de jours de travail	Taux journalier (dollars	Total (dollars)	Total général (dollars)
IV.	Documentation après la session (32 pages, anglais, arabe, chinois, espagnol, françai et russe)				
	Traduction Révision Dactylographie Reproduction	54 18 60	251 264 135	13 554 4 752 8 100	
	(214 400 pages tirées)		.009	1 930	
	Distribution (6 700 documents)		.045	302	28 638
V.	Besoins du Bureau des services généraux a) Cabine de commande b) Services de sécurité, de plantons et d'infor	·_		1 400	
	mation c) Frais généraux de			1 800	
	fonctionnement			1 000	4 200
	Total				139 970

- 5. Le coût estimatif sera révisé dans le contexte d'un état récapitulatif des besoins totaux en services de conférence qui sera soumis à l'Assemblée générale à la fin de sa session actuellement en cours.
- 6. De même, les besoins globaux en matière de services d'appui du secrétariat pour la conférence envisagée seront réexaminés en fonction des résultats de la session d'organisation de l'organe préparatoire et des mesures prises à ce sujet par l'Assemblée générale; une estimation de l'ordre de grandeur des ressources nécessaires à cet effet sera soumise à l'Assemblée générale à sa trente-sixième session.